

Julien Dellier & Sylvain Guyot

UMR 6042 CNRS GEOLAB – Université de Limoges

Proposition pour le colloque Capital Environnemental

### **La fabrique du capital environnemental**

Cette proposition de contribution se veut un apport théorique au débat sur la notion de capital environnemental, illustré par trois cas d'études sud-africains déjà investis par des recherches de terrain récentes.

Le capital environnemental peut-être envisagé comme un ensemble de valeurs, investies par des acteurs, en vue de prendre le contrôle (réel ou symbolique) d'un territoire. Il ne s'agit alors pas simplement d'investir dans ce capital, mais bien de créer les conditions favorables à son émergence et à son partage au sein d'une communauté. L'objectif, pour les acteurs, est de définir *in fine* de nouvelles normes socio-environnementales, valorisant leur capital environnemental et légitimant la prise de contrôle territorial.

Deux temps seraient donc observables dans cette « fabrique », définie « comme la transformation d'une matière première en un système de valeurs ». Le premier temps est celui de la **construction du capital environnemental**. Il correspond à la phase de sélection et d'assemblage des différents matériaux (matériels ou immatériels préexistants : aires protégées, paysages patrimonialisés, aménités, lois...) permettant de faire émerger de nouvelles valeurs environnementales à l'échelle d'un territoire. Le second temps est celui de la **production du capital environnemental**. Il regroupe les différentes formes d'incarnation et de diffusion de ces valeurs environnementales (lobbying par exemple) afin d'en faire un capital mobilisable. A ce titre il convient d'explicitier la géométrie de la diffusion de ces valeurs : horizontale via le partage de pair à pair entre acteurs homogènes, verticale descendante ou ascendante ; et les possibles dynamiques de transmissions (entre générations). En effet, ce processus peut également se révéler cyclique, et une première phase de capitalisation peut faire émerger un contexte favorable à une deuxième phase de recapitalisation du capital environnemental. Les questions de l'imbrication des enjeux territoriaux et des temporalités est donc à prendre particulièrement en considération. Des formes élémentaires ou, au contraire, plus complexes sont sans doute caractérisables dans cette fabrique du capital environnemental.

Afin de pointer les apports de cette notion et de développer la grille de lecture proposée, nous mobiliserons trois terrains sud-africains aux caractéristiques territoriales variées. Dans chaque exemple nous distinguerons les « ingrédients » préexistants, les différents éléments constitutifs de la phase de construction et les formes et modalités de diffusion des valeurs environnementales émergentes. Le premier terrain correspond à une initiative privée (ONG environnementale) de création d'un corridor écologique appelé Eden to Addo, entre les aires protégées de la région de Knysna et le parc national d'Addo. L'ONG met en place son propre récit lui permettant de construire des valeurs environnementales spécifiques. Elle utilise alors la figure spatiale du corridor pour produire du capital environnemental et le diffuser (elle le produit en diffusant d'ailleurs ndlr). La zone côtière de Xolobeni, dans la province du Cap Oriental, qui constitue notre deuxième terrain, est représentative d'une situation de ligne de front opposant des acteurs exogènes tenants de l'exploitation minière ou du développement de valeurs environnementales alternatives (capital minier contre capital environnemental). Enfin, notre dernier exemple correspond à la construction

d'un glacié environnemental par les élites socio-économiques de la métropole du Cap, visant à produire du capital environnemental pour renforcer les populations en place dans leur stratégie d'entre-soi.